

URBANISME

ZA ABLIS NORD II : Enquête Publique Environnementale

L'aménagement de la zone d'activité Ablis Nord II prévoit la construction et l'exploitation d'entrepôts et de bureaux pour une superficie totale de près de 24 hectares.

Cet important projet pour Ablis fait l'objet d'un permis de construire en cours d'instruction.

Il comprend notamment :

- une superficie construite de plus de 8 hectares
- environ 2 hectares de stationnement VL/PL
- environ 7 hectares d'espaces verts

L'aménagement de la ZA est soumis à la réglementation ICPE (Installations Classées Protection de l'Environnement), et fait actuellement l'objet d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale.

L'enquête publique porte sur les sujets suivants :

- la consommation d'espaces agricoles et forestiers,
- le paysage,
- la biodiversité et les continuités écologiques,
- les eaux pluviales,
- l'imperméabilisation des sols et les énergies renouvelables,
- les risques industriels,
- les trafics routiers induits et les pollutions associées

ENQUÊTE PUBLIQUE

du 28 Juin au 31 Juillet 2021

Durant cette période le dossier d'enquête publique est consultable en mairie, et un commissaire enquêteur reçoit le public aux dates et horaires suivants :

- 28 juin, de 9h à 12h
- 7 juillet, de 14h à 17h
- 12 juillet, de 9h à 12h
- 22 juillet, de 14h à 17h
- 31 juillet, de 9h à 12h

Vos observations seront consignées dans le registre d'enquête permettant au commissaire enquêteur de rédiger un avis argumenté.



Source : SEBAIL 78 - Document graphique à destination du public